

PROCES VERBAL

Conseil d'administration du mardi 19 mai 2020 Séance n° 4

Le conseil d'administration s'est réuni pour la quatrième séance ordinaire de l'année scolaire 2019 - 2020 sous la présidence de Madame DUBORD, Principale du collège Carnot.

Nous sommes 14, y compris Monsieur Vercrusse, agent comptable, qui ne vote pas.

Le quorum (13 votants) étant atteint, le Conseil d'Administration peut donc siéger et la séance débute à 17h20

- sont absents excusés : M Ksaz , Mme Bonaldo, Mme Aurensan, Mme Toison, M Peyrusse, Mme Charlier, Mme Aurensan, Mme Mailhac
- excusé remplacé : M Breuil par Mme Jouannique
- M Gille, Principal Adjoint est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

I - Délibération sur Saisine du Chef d'Etablissement : Fonctionnement administratif et général de l'établissement.

1 - Approbation du présent ordre du jour :

Madame la Principale fait lecture de l'ordre du jour auquel il faut ajouter une question concernant le projet chorale inter établissements et modifier la question sur le protocole d'accueil des élèves qui doit être soumis au vote.

Madame la Principale précise que les questions budgétaires seront traitées en premier lieu afin de libérer Monsieur l'Agent Comptable.

Arrivée de Mmes El Bouamri et Billot : 15 présents

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité des membres ayant droit de vote.

2 - Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du 06 février 2020 :

Madame la Principale fait un rappel des grandes lignes du procès verbal dont la secrétaire était Mme Mailhac, Adjointe Gestionnaire

En l'absence de demande de rectification, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres ayant droit de vote.

Vote : 15 pour 0 abstention 0 contre

III – Délibérations relatives aux questions traitées sur rapport du Chef d'Etablissement :

1. Les finances

1.1 Exercice 2019

1.1.2 Compte financier 2019

M Vercrusse, Agent comptable présente le compte financier 2019 .
Le fond de roulement est très bon et le contentieux maîtrisé.

Les rapports de l'ordonnateur et de l'agent comptable sont commentés.

M Vercrusse présente le rapport financier de l'ordonnateur et informe les membres que le fonds de roulement de l'établissement permettra au collège de se doter d'équipements au service de la restauration dans le cadre des travaux de laveries qui doivent avoir lieu en 2020-2021.

Vote 1 : L'arrêt du compte

Le compte financier 2019 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des 15 votants sans réserve.

Le montant définitif des opérations de l'exercice 2019 est arrêté en dépenses et en recettes à la somme de **797 329.48 €**

Vote : 15 pour
0 abstention
0 contre

Vote 2 : L'affectation du résultat

Le résultat de l'exercice, arrêté à la somme de **- 17 775.16 €** est affecté comme suit :

Service Général - **24 271.39 € soit 79 974.18 €** de réserves disponibles au 31/12/2019

Service spécial SRH : **+ 6 496.23 € soit 128 137.70€** de réserves disponibles au 31/12/2019

L'affectation de ces résultats approuvée à l'unanimité des 15 votants.

Vote : 15 pour
0 abstention
0 contre

Question de Mme Lidome, représentante des parents d'élèves concernant le remboursement des sommes versées pour le séjour ski 2020 pour les élèves qui n'ont pu y participer pour raisons médicales ; cette question sera transmise à Mme Mailhac, adjointe gestionnaire

M l'Agent Comptable explique les modalités de remboursement des frais scolaires du 3^{ème} trimestre en tenant compte des jours du mois de mars suite au confinement
Départ de M. l'Agent comptable

2 – La scolarité :

2.1. information des membres de la communauté scolaire

1.1- Planning prévisionnel du 3^{ème} trimestre

En raison des circonstances particulières dans lesquelles notre pays a été placé, il est difficile d'établir un planning prévisionnel fiable.

Afin que les enseignants puissent anticiper les réunions, Madame la Principale propose un calendrier **prévisionnel** de fin d'année.

Les vacances d'été débutent le vendredi 3 juillet après la classe.

Les dossiers de réinscriptions

Il est rappelé la nécessité de **rendre les fiches dialogue 6^{ème}/5^{ème}/4^{ème} et les dossiers de réinscriptions aux dates indiquées afin de faciliter le travail administratif soit par mail, courrier ou en les déposant dans la boîte aux lettres du collège à partir du 8 juin.**

Une boîte aux lettres spécifique a été mise à disposition devant le collège, plus visible que la boîte située dans la partie logement.

Les fiches dialogue sont mises à disposition sur l'ENT

Ramassage des manuels scolaires à partir du 8 juin et réinscriptions selon des modalités qui restent à définir

Les dates des différents conseils de classe, sont données à titre indicatif mais en respectant le calendrier de l'orientation.

Il est rappelé que les élèves qui le souhaitent et selon les directives données dans le cadre du déconfinement peuvent être accueillis jusqu'au 3 juillet et que les services de la demi-pension fonctionnent jusqu'à cette date.

A l'heure actuelle, l'internat n'est pas rouvert

2.2- Organisation journées de réflexion pédagogique

Madame la Principale propose de préparer la rentrée et de faire le point sur les projets en cours et à venir avec les personnels présents durant la semaine du 29 au 3 juillet selon des modalités qui restent à définir

L'Organisation de journées de réflexion pédagogique est adoptée à l'unanimité des membres ayant droit de vote.

Les élèves présents continueront à être accueillis au collège.

Vote : 15 pour
0 abstention
0 contre

2.3- Bilan du DNB blanc

Pour rappel :

Année scolaire 2018/2019

Résultats du premier DNB Blanc qui a eu lieu en janvier 2019

Il s'agissait pour les élèves d'être dans les conditions de l'examen et se familiariser avec les épreuves écrites et orales, les résultats, comme chaque année, seront bien meilleurs à l'examen

Les résultats janvier 2019 sont les suivants (hors contrôle continu)

Candidats ayant passé l'ensemble des épreuves (écrits et oral blanc) en série générale : 127

Mentions :

TB : 3 : 2.36% (moyenne supérieure ou égale à 16)

BIEN : 8 6.29% (moyenne entre 14 et 16)

Assez BIEN : 22 17.32% (moyenne entre 12 et 14)

ADMIS : 24 18.89% (moyenne entre 10 et 12)

Total : 57 élèves soit 44.88% ont obtenu le DNB

Élèves dont la moyenne se situe entre 8 et 10 : **31 soit 24.40%** (dont 12 élèves ont une **moyenne supérieure à 9 soit 9.44%** donc sont très proches de la réussite)

Élèves dont la moyenne se situe **entre 5 et 8 : 36 élèves** soit 28.34 % : ces élèves n'ont pas pris la mesure du travail à fournir en 3^{ème} pour l'examen et la poursuite de leur scolarité.

1 élève a une moyenne inférieure à 5 : élève allophone

1 élève n'a pas passé toutes les épreuves et n'est pas comptabilisé

Refusés : 68 élèves soit 53.54%

Les 7 élèves qui ont présenté les épreuves de la série professionnelle n'ont pas obtenu la moyenne

Année scolaire 2019/2020

Résultats du premier DNB Blanc qui a eu lieu en janvier 2020

il s'agit pour les élèves d'être dans les conditions de l'examen et se familiariser avec les épreuves écrites et orale, les résultats, comme chaque année, seront bien meilleurs à l'examen mais cette il n'y aura pas d'épreuves écrites et orales et donc le DNB sera attribué sur la base de 700 points au lieu de 800 (400 pts compétences du socle commun, 300 points : moyennes des disciplines du DNB)

L'examen du DNB ayant été annulé, il conviendra de valider les compétences cycle 4 et d'attribuer les points pour les disciplines de l'examen sur la base du contrôle continu des 1^{er} et 2nd trimestres afin de pouvoir transmettre ces éléments à la DEC pour le jury académique

Les résultats janvier 2020 sont les suivants (hors contrôle continu)

Candidats ayant passé l'ensemble des épreuves (écrits et oral blanc) en série générale : 122

Mentions :

TB : 3 : 2.45% (moyenne supérieure ou égale à 16)

BIEN : 12 9.83% (moyenne entre 14 et 16)

Assez BIEN : 18 14.75% (moyenne entre 12 et 14)

ADMIS : 28 22.95% (moyenne entre 10 et 12)

Total : 61 élèves sur 122 soit 50% ont obtenu le DNB

Elèves dont la moyenne se situe entre 8 et 10 : **35 soit 28.68%** dont **16 ont entre 9 et 10 soit 13.11%**

Elèves dont la moyenne se situe **entre 5 et 8 : 25 élèves** soit **20.49 %** : ces élèves n'ont pas pris la mesure du travail à fournir en 3^{ème} pour l'examen et également la poursuite de leur scolarité

8 élèves ont une moyenne inférieure à 5 : soit 6.55% ce qui est très inquiétant

Refusés : 61 élèves soit 50%

3 – La vie intérieure de l'Etablissement :

3.1. Contributions volontaires

Madame la Principale propose aux membres du CA du maintien des contributions volontaires pour les adhérents au Foyer Socio Educatif et ceux de l'Association Sportive :

FSE : 10 €

AS : 20€ pour la licence, les élèves inscrits à l'AS peuvent pratiquer plusieurs activités sur l'année

Il faut préciser que les élèves qui s'engagent à l'UNSS doivent acquitter les licences.

Les cotisations restent suffisamment modiques afin que toutes les familles puissent cotiser.

Ces contributions seront à payer, pour ceux qui le désirent au moment de l'inscription ou de la réinscription.

Une notice sur les activités du FSE et de l'AS sera mise dans les dossiers afin d'expliquer aux parents l'intérêt d'adhérer.

Vote : 15 pour
0 abstention
0 contre

3.2 Programmation travaux 2019/2021

En raison du contexte , les travaux prévus n'ont pu avoir lieu et la réunion du 26 mars avec les services du conseil départemental reportée à une date ultérieure

Les crédits ouverts par le département sont de 1,7 M€ sur la période 2019-2021.

Pour le collège Carnot :

Priorité : sécurisation avec contrôle accès par visiophone

Alarme sonore PPMS différente de l'alarme incendie, changement des sonneries de fin de cours

Travaux en vie scolaire cet été si possible

Travaux de gros oeuvre pour la laverie financés par le conseil départemental, l'équipement restant à la charge de l'établissement.

3.3 Point sur situation du collège

1/ Les effectifs

La DOS de la Dsden prévoit 18 divisions à la rentrée 4 en 6^{ème} & en 5^{ème} et 5 pour les niveaux 4^{ème} & 3^{ème}

Moins de demandes de section cette année en raison du contexte et en l'absence de journée « portes ouvertes » et de tests sportifs.

2/ points sur les projets

Tous les projets en cours de réalisation ou d'élaboration ont été suspendus pendant la période de confinement (journée citoyenne, bouchons d'amour, territoire et numérique, fête des langues, forum des métiers pour les 4^{ème}, dernière séance de collège au cinéma, accueil des élèves de CM2)

Ils ne pourront pas avoir lieu car il semble nécessaire de se consacrer aux activités essentielles (orientation, conseils de classe et d'orientation)

Il serait souhaitable que le collège s'engage dans une démarche E3D portée par l'ensemble des usagers en 2020/2021

3/ Accueil, déconfinement

Le protocole a été examiné en commission permanente, il a été envoyé à la DSDEN, il est soumis aux règles établies par le protocole sanitaire, il est consultable par tous sur l'ENT et sera revu si besoin en fonction des directives en vigueur.

Il convient de préciser que des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} sont également accueillis selon les critères définis par le ministère et rappelés par M le Principal Adjoint, répondant ainsi à la question de Mme El Bouamri, représentante des parents d'élèves.

Tous les élèves sont accueillis 4 jours semaine, ce qui alourdit le travail des personnels du Conseil Départemental.

Les mesures appliquées au sein de chaque établissement sont soumises au vote.

Vote : 15 pour 0 abstention 0 contre

Questions diverses

M Salvy, professeur d'éducation musicale demande à ce que soit dévolue une somme de 50€ à 100€ dans le cadre du projet chorale inter-établissements de l'année prochaine qui serait un projet sur l'histoire du rock, notamment pour l'achat d'arrangement de chanson ce qui nous permettrait d'avoir des arrangements de qualité (partitions et audio) et un programme défini plus tôt dans l'année (cette année les arrangements n'étaient pas encore tous écrits en février).

Vote : 15 pour 0 abstention 0 contre

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Principale lève la séance à 18h40

Le Secrétaire
M Gille Frédéric

La Présidente
Madame DUBORD Isabelle



Remarque pour les membres du conseil d'administration :

- les documents de travail et les annexes ne sont pas joints au compte - rendu car distribués déjà avant la séance.

Les actes administratifs sont consultables au secrétariat.

